

Les jalons clés du doctorat pour les doctorant-es et directeurs/trices de thèse

PRÉAMBULE

Le travail de thèse s'effectue sous la direction d'un-e directeur/trice, membre du corps professoral ou un maître d'enseignement et de recherche (MER) de la Faculté de médecine de l'Université de Genève et ayant une expertise démontrée en éducation médicale ou dans le domaine de la thèse. La thèse peut être suivie avec un co-directeur ou un comité de thèse.

Il est de la responsabilité du/de la doctorant-e de :

- *S'assurer de bien réaliser les différents volets du programme doctoral dans le temps imparti*
- *De présenter annuellement son avancée dans le plan des cours à son/sa directeur/trice/ou son comité de thèse dans un tableau Excel regroupant son plan de cours*

(cf. directives internes 03.07.23).

| Etapes | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|--------|--------------------------------|------------------------|----------------------|---|--------------------------------|
| | Candidature et Immatriculation | Rencontre de lancement | Examen de demi-thèse | Examen oral de contrôle des connaissances | Soutenance du mémoire de thèse |

ETAPE PRÉLIMINAIRE : CANDIDATURE ET IMMATRICULATION

La période de candidature est ouverte de **janvier à mars de chaque année**, pour un début officiel à la rentrée académique de septembre la même année. L'admission se fait sur dossier.

Le/la candidat-e

- Rédige une proposition de projet de thèse de ~5 pages en français ou en anglais, précisant **la problématique de recherche** sur laquelle le/la candidat-e aimerait travailler pendant le doctorat en la plaçant dans son contexte scientifique existant, le contexte de travail, la/les question(s) de recherche, la méthodologie envisagée ainsi que les résultats attendus.
- Contacte un-e potentiel-le directeur/trice de thèse pressenti à la Faculté de médecine de l'Université de Genève qui pourrait l'encadrer dans son travail de thèse.
- Pour un projet de thèse effectué en dehors des murs de l'Université de Genève, le/la candidat-e contacte également un-e potentiel-le co-directeur/trice sur place sur le lieu d'accueil du stage.
- Prépare et soumet son dossier selon la procédure de candidature et d'inscription disponible sur le [site web du programme EDUMED](#).
- Si accepté-e, procède à l'immatriculation à la Faculté de médecine en tant que doctorant-e du programme doctoral en sciences biomédicales, éducation médicale.

ETAPE 1: RENCONTRE DE LANCEMENT

La rencontre de lancement de la thèse du/de la candidat-e peut être organisée à partir du moment où le/la candidat-e a été acceptée au sein du programme doctoral.

Doctorant-e

Les doctorant-es organisent et préparent le contenu de cette première rencontre et des suivantes (réunions régulières de suivi) durant tout le doctorat en proposant quelques jours avant la rencontre un plan de discussion avec les différents points à aborder.

Directeur/trice

Pendant cette réunion, les directeurs/trices discutent avec les candidat-es et organisent avec lui ou elle :

- Les modalités d'encadrement, fréquence et contenu avec le/la candidat-e et les autres co-directeurs éventuels (suggestion 1/mois par zoom ou en présence).
- La planification des étapes et objectifs du doctorat, ainsi que des articles prévus.
- La planification du plan d'études (4 volets) et des cours en lien avec les objectifs de la thèse. Si le/la candidat-e n'est pas à l'aise avec l'écriture scientifique anglaise, ce point doit être discuté et une stratégie de mise à niveau discutée afin de rendre également possible la publication et contribution du/de la doctorant-e à des journaux internationaux en éducation médicale.
- L'établissement si besoin du comité de thèse.

ETAPE 2 : EXAMEN DE DEMI-THÈSE AU PLUS TARD À LA FIN DU 4^E SEMESTRE

Le/la candidat-e présente par écrit et lors d'une présentation orale suivie d'une période de questions-réponses, une synthèse du travail de recherche réalisé à ce jour, le travail en rapport avec la formation à choix (B), ainsi que les étapes prévues pour la finalisation de la thèse. Dans ces présentations orales et écrites doit figurer une intégration réflexive de comment le programme doctoral réalisée à ce jour (cours, colloques, etc.) a permis de nourrir la réflexion et le projet de thèse du ou de la doctorant-e. Nous suggérons de présenter le plan de la thèse finale (chapitres avec intégration des parties déjà faites et planification des autres).

NB : Cours : le volet B du plan d'études (4 crédits min) doit être terminé avant la demi-thèse.

Doctorant-e

6 mois avant

- Préparer la demi-thèse selon les recommandations données par la direction de thèse, identifier les membres du jury en collaboration avec la direction de thèse, fixer une date, assurer la réservation de salle.

1 mois avant

- Envoyer à l'ensemble du jury, un mois avant la date fixée de la soutenance orale et en accord avec la direction de thèse, le manuscrit de demi-thèse.

Directeur/trice sont responsables de :

- Vérifier avec le/la candidat-e planification du processus de la demi-thèse.
- Définir les membres du jury ainsi que le président en collaboration avec le/la candidat-e
- Donner du feedback au candidat avant de soumettre le manuscrit au jury.
- Avoir lu et approuvé l'écrit en vérifiant les corrections éventuelles avant la soumission au jury.

- Transmettre les informations nécessaires aux membres du jury – tel que choix de la présidence en accord avec le/la candidat-e et informations des responsabilités y relatives.
- Superviser les modalités de reprise de cet examen si besoin.

ÉTAPE 3 : EXAMEN ORAL DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ENTRE 1 AN ET AU PLUS TARD SIX MOIS AVANT LA SOUTENANCE ORALE DU MÉMOIRE DE THÈSE

Le sujet de cet examen oral est d'ordre méthodologique ; la question est formulée par le jury de thèse du/de la candidat-e et lui sera transmis par écrit un mois avant la date fixée de l'examen. Le/la candidat-e dispose ainsi d'un mois pour préparer une présentation de 30 minutes sur le sujet donné en français ou en anglais. La présentation sera suivie de 30 minutes de discussions/questions et réponses. La présentation est ouverte au public (réunion de recherche de l'UDREM, séminaire facultaire, ...).

Doctorant-e sont responsables de :

- Organiser la date, réserver la salle
- Recevoir le sujet du jury un mois avant la date de cet examen
- Préparer la présentation

Directeur/trice sont responsables de :

- Vérifier la teneur de jury de thèse (les mêmes que pour la demi-thèse sauf cas de force majeure).
- Proposer ou discuter avec le jury un sujet d'ordre méthodologique pertinent avec le sujet de thèse, et vérifier que le thème est transmis au candidat dans les temps (1 mois avant).
- Assister à la présentation et son évaluation (préparer les questions) et veiller au bon déroulement
- Superviser les modalités de reprise de cet examen si besoin.

ÉTAPE 4 : SOUTENANCE DU MÉMOIRE DE THÈSE

Doctorant-e

2 mois avant

Le /la candidat-e soumet en accord avec la direction de thèse, son projet de thèse au jury de thèse. Ce dernier a 30 jours pour faire parvenir ses remarques et demandes de modifications. Le /la candidat-e a ensuite un mois pour corriger si besoin et renvoyer son manuscrit avant la soutenance.

Soutenance

- Préparer la soutenance, 30 minutes de présentation plus 30-60 minutes de discussion et de réponses aux questions des membres du jury.
- Organiser la présentation en lien avec les structures concernées.
- Assurer la réservation de la salle.
- En accord avec la direction de thèse, communiquer les informations aux participant-es de cette présentation.

Directeur/trice

Les directeurs sont responsables de :

- Vérifier la teneur de jury de thèse (les mêmes que pour la demi-thèse sauf cas de force majeure).
- S'assurer du suivi et de la fin de la thèse.
- Superviser les modalités de reprise de cet examen si besoin.